

## Comment protéger ses données de santé ?

**Comment protéger ses données de santé** dans un espace numérique comme un réseau social, une site internet, une appli mobile ou un objet connecté ?

**La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) délivre 5 conseils :**

1. Utiliser un pseudonyme.
2. Ne pas automatiser le partage des données vers d'autres services.
3. Ne partager les données qu'avec un cercle de confiance (en limitant l'accès au travers du réglage des paramètres de confidentialité lorsque cela est possible).
4. Effacer et/ou récupérer ses données lorsque le service n'est plus utilisé.
5. S'assurer de la fiabilité des informations fournies auprès d'un professionnel de santé en cas d'utilisation d'une application ou d'un capteur dédié à un usage médical ou présenté comme tel (outil de diagnostic, suivi de pathologie).



**POUR EN SAVOIR PLUS**

<http://www.cnil.fr/documentation/fiches-pratiques/fiche/article/communiquer-des-donnees-de-sante/>